



## PROCEDURE DE MISE EN SERVICE D'UN COMPTEUR PRODUCTEUR SUITE A UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

**ABONNE PRODUCTEUR**

**RCCEM**

**VISITE TECHNIQUE**

Devis  
CRAE (X 2) (2)  
Contrat d'achat (X 2) (3)

**REALISATION DES TRAVAUX**

CRAE signé par la RCCEM

Contrat d'Achat signé par la RCCEM

**MISE EN SERVICE**

Formulaire de renseignements complété et signé (1)  
Certificat de conformité des onduleurs

Paiement du devis  
Copie Permis de Construire / Déclaration de travaux (4)  
Déclaration d'Exploiter une installation PV (DGEC) (5)  
CRAE complété et signé (X 2)

CONSUEL (6)  
Contrat d'Achat complété et signé (X 2)

1. Formulaire à télécharger sur notre site [rccem.fr](http://rccem.fr).

2. CRAE (Contrat de Raccordement d'Accès et d'Exploitation) à télécharger sur notre site.

3. Contrat d'Achat à télécharger sur notre site.

4. En faire la demande auprès de la mairie.

5. En faire la demande auprès de la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat).

6. Certificat de conformité. En faire la demande auprès de CONSUEL PARIS Parc Evolic – 114 avenue Louis Roche 92238 GENNEVILLIERS.